



**Délibération n° 2022 07 18 n°07 : MARCHES –
Indemnisation exceptionnelle de l'entreprise
ALLOIN FLEURS pour la gêne occasionnée lors
des travaux au 17 place du marché.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/07/2022
En exercice :	33	
Présents :	24	Affichage de la convocation : 12/07/2022
Pouvoirs :	9	
Votants :	33	Affichage du compte rendu : 20/07/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Mme Brigitte REGIS MOREAU		
Absents ayant remis pouvoir :		
M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean -Pierre NEMOZ Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Olivier DEROZARD M Henri COQUARD donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Anne LANSON M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Ghislaine FROMM Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à M Daniel MALOSSE Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à M Daniel JULLIEN		
Absents ou excusés :		
Néant		

M BARCET Sylvain est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire explique que la commune est propriétaire de l'immeuble sis au 17 place du marché à Vaugneray

Lors de l'acquisition, elle a repris le bail commercial accordé à Monsieur ALLOIN. Des travaux ont été par la commune pour la création de 6 logements.

Monsieur ALLOIN sollicite une indemnisation pour les frais occasionnés par la commune sur son activité professionnelle pour un montant total de 9 099, 50 € :

Libellé	Montant €
Frais de reconfiguration internet	144 €
Frais de reconfiguration réseau pompes funèbres	652, 50 €
Frais constat huissiers	411, 20 €
Tarif horaire Mme CURTIL (4h)	52, 60 €
Tarif horaire remplacement d'une employée pris son magasin à la Tour	135, 60 €
Prime déplacement trajet	30 €
Assurance local	124, 26 €
Exonération du loyer pour les mois de mars – avril – mai- juin – juillet	3 149, 40 €
Remboursement de travaux réalisés par lui en janvier 2021	3 116, 40 €
Déménagement local de la Maletière	52, 60 €
Intervention électricien mercredi 25	26,30 €
Facture fleurs climatisation mardi 21.06	259, 70 €
Honoraires avocat	945, 00 €
Total	9 099, 50€

